



## Mairie de **Marignac-Lasclares**



Mariclaraines, Mariclarains,

L'un d'entre nous fait la fierté de ses parents, de ses enseignants, du Conseil municipal, et donc dans une certaine mesure, de l'ensemble du village.

Il s'agit de Clément REY, qui s'est illustré lors du concours « Un des meilleurs Apprentis de France », organisé par la société des « Meilleurs Ouvriers de France ».

Clément est apprenti en CFA BTP, et a obtenu les médailles d'or départementale et régionale, dans la catégorie électrotechnique.

Son œuvre a été retenue pour participer à la sélection nationale, qui a eu lieu le 23 juin dernier à Lons le Saunier, pour l'obtention du titre de « Un des Meilleurs Apprentis de France 2022 ».

La reprise de la chaussée dégradée par les travaux de l'entreprise ENEDIS, a été partiellement effectuée. Reste le chemin de la Fontaine. L'un des virages de ce chemin doit être repris sur toute sa largeur, ce qui dépasse les moyens techniques de ceux qui sont intervenus dans le centre du village. Il faudra de nouveau attendre, la rentrée en septembre.

Pour autant, vous me direz à raison, que le résultat partiel n'est pas à la hauteur des attentes, ni des désagréments subis depuis de longs mois, par certains d'entre vous.

Sachez qu'il a fallu pour cela menacer ENEDIS de poursuites judiciaires. C'était le seul moyen de faire bouger, une situation figée. Aller au bout d'une démarche contentieuse aurait rendu les usagers des chaussées concernées, otages pendant une période indéterminée. Cela, sans compter l'aléa d'une action en justice.

Un compromis a donc été trouvé, pour que ENEDIS intervienne sur une partie de la chaussée. Le reste sera progressivement inscrit au programme annuel d'entretien communal.

Il faut cependant souligner qu'en dehors de ces travaux, la chaussée est très fortement sollicitée au quotidien, et reçoit un trafic bien supérieur, à ses capacités.

Deux appartements municipaux sont disponibles à la location, depuis peu. Ils sont situés juste en face de la mairie. L'un a deux chambres, l'autre en a trois. Les loyers seront respectivement autour de 500 et 600 € par mois, après décision du Conseil municipal.

En vue de la prochaine rentrée scolaire, les parents d'élèves ont sans doute été informés, que leurs enfants devaient obligatoirement s'inscrire sur [www.lio.laregion.fr](http://www.lio.laregion.fr). Ces inscriptions sont ouvertes depuis le 13 juin, et

jusqu'au 31 juillet 2022. A compter du 1er août 2022, une participation forfaitaire exceptionnelle aux frais de transport scolaire pour inscription tardive de 25€, sera demandée aux familles.

Ceux qui se sont récemment rendus à la mairie, ont pu constater que l'entrée était ornée de fresques murales. C'est le résultat de l'appel à manifestation d'intérêt, lancé dans le bulletin d'informations municipales de mai 2021, en vue de réaliser une œuvre sur le thème de la citoyenneté, et des valeurs de la République.

Ni Jackie à la bibliothèque, ni Vanessa à la mairie, n'ont enregistré de volontaires pour ce projet. Nous avons donc uniquement travaillé avec l'artiste local, qui devait accompagner les personnes intéressées : Edouard AGUILLO.

Il a soumis différentes propositions au Conseil municipal. Le choix final semble ravir le plus grand nombre, et c'est tant mieux.

Je veux profiter de l'occasion, pour remercier tous ceux qui font l'effort de participer d'une manière ou d'une autre, à la vie du village. Ils restent trop peu nombreux, même si c'est réellement encourageant de voir apparaître de nouvelles têtes.

C'était le cas, lors de la fête du printemps, le 4 juin dernier. C'était également le cas, lors du ramassage des bottes en pailles, pour la course de caisses à savon, du 9 octobre prochain.

Un agriculteur du village a fait don de la paille de sa récolte. Un autre a prêté sa remorque plateau, pour le ramassage. Un troisième a accepté de stocker le millier de bottes, sous l'un de ses hangars. Certains sont venus aider au ramassage manuel des bottes. D'autres ont déjà proposé leur aide pour la suite, ou qu'on puisse occuper leur devanture, lors de la course. Merci !

Une bonne quinzaine de caisses à savon sont déjà annoncées, dont cinq locales... Le choix a été fait de ne pas fixer de date limite d'inscription, car le paiement de la participation, se fera le jour de la course.

Au-delà de cet évènement, rappelons que le foyer rural, le comité des fêtes, l'association Clarijazz, les chasseurs, la bibliothèque, sont ouverts à toutes et à tous. Le paysage associatif et culturel du village, a besoin de vous.

Plus près de nous, vous êtes attendus nombreux, pour la soirée du 13 juillet à la Darbasse, à partir de 19h. L'accès est libre et ouvert à tous. Comme l'an dernier, il est conseillé de venir à pied. Ceux qui viendront en voiture, pourront stationner dans le sens de la descente, de la Côte des Platanes.

Passez un agréable été, et prenez soin de vous.

Meilleures salutations,  
Votre maire,  
Anicet AGBOTON



**Mairie de Marignac-Lasclares**  
149, rue de Mairie  
31430 Marignac-Lasclares  
mairie@marignac-lasclares.fr  
05 61 98 51 65

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie MARIGNAC-LASCLARES.

[Se désinscrire](#)

